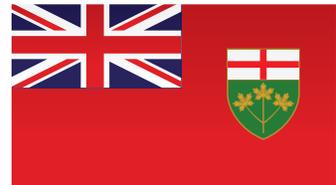
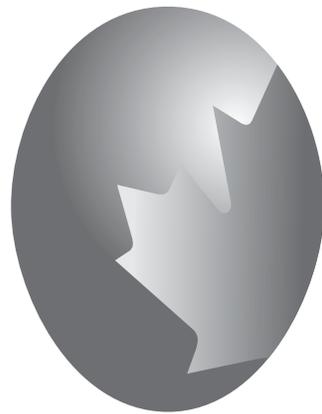
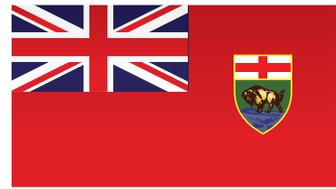
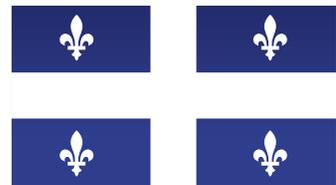




**Les Producteurs d'oeufs
d'incubation du Canada**



**RAPPORT ANNUEL
2013**



Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

21, rue Florence

Ottawa (Ontario)

K2P 0W6

Tél : (613) 232-3023

Télécopieur : (613) 232-5241

Courriel : info@chep-poic.ca

Site Web : <http://www.chep-poic.ca>



Table des matières

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Message de président.....	1
Rapport du directeur général	3
Conseil d'administration des POIC.....	5
Mission des POIC	5
Examen du marché canadien des œufs d'incubation.....	6
Rapport de l'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair	12
Rapport du Comité de gestion de la production.....	14
Rapport du Comité aviseur	16
Rapport du Comité des finances	18
Rapport du Comité de la recherche	19
Suppléants des POIC	21
Gérants des provinces	21
Permanents des POIC.....	21
États financiers des POIC au 31 décembre 2012	



Message du président

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Je commencerai par dire que je suis très honoré de vous représenter en ma qualité de président des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC). Le rôle de président des POIC a énormément changé en juillet 2013 avec la signature du nouvel Accord fédéral-provincial (AFP). Le poste et le rôle du président est désormais celui d'un membre sans droit de vote et de représentant de l'organisation nationale uniquement. Après plusieurs années de travail acharné pour ajouter l'Alberta et la Saskatchewan comme membres à part entière des POIC, la conclusion de l'AFP en 2013 a été le point culminant de l'année pour l'Office. De ce fait, nous avons aussi deux administrateurs de plus à la table du Conseil d'administration : un représentant de l'Ontario, M. Dick Ottens, et un deuxième représentant de la Fédération canadienne des couvoirs (FCC), Mme Christine Côté. Kevin Tiemstra représente l'Alberta et Hendrik van Steenberghe la Saskatchewan. Le Conseil d'administration des POIC est maintenant composé de huit membres votants plus le président. Participer à cette évolution et faire partie de l'équipe des POIC a été et restera à n'en pas douter très enrichissant. Merci et félicitations à tous ceux qui ont contribué à faire de cette nouvelle structure une réalité. L'organisation des POIC en est grandement renforcée.



Jack Greydanus
Président, POIC

La production intérieure d'œufs d'incubation vient en tête de liste des préoccupations de 2013. Cette année, le Conseil d'administration s'est concentré sur la nécessité, pour tous les membres de l'Office, de produire l'allocation intérieure. Cette allocation nous appartient de plein droit et doit être réalisée par Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. La poursuite des efforts, la participation et la détermination de notre part à tous fera de cet objectif une réalité.

L'utilisation des antibiotiques dans l'industrie avicole canadienne et l'arrêt de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I chez toutes les volailles canadiennes a aussi été un dossier au quel on a consacré énormément de temps. Cette stratégie aura des répercussions directes sur les élevages et pourrait changer entre autres la gestion des reproducteurs de poulet à chair qu'on nous fournit, les œufs d'incubation de poulet à chair qui sont expédiés au couvoir et le rôle que jouent nos partenaires les couvoirs dans la mise en incubation de nos œufs. Admettre ces changements peut comporter des risques et les POIC assumeront leur rôle pour les rendre plus faciles à gérer. L'accent sera désormais mis sur la conception d'un plan qui permette d'atteindre le but de l'industrie de supprimer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I tout en ne causant pas de difficultés excessives aux producteurs d'œufs d'incubation de tout le Canada.

Le soin des animaux a été et sera toujours important pour les consommateurs, l'industrie et plus particulièrement les éleveurs que nous sommes; notre revenu dépend directement de la bonne santé de nos oiseaux. Les codes de pratiques sont en cours d'actualisation et les POIC continuent à progresser dans le but d'avoir un programme de soin des animaux vérifiable.

Représenter tous les producteurs canadiens d'œufs d'incubation sans exception est le but que nous continuons à viser et pour lequel nous déployons des efforts à l'échelle nationale. Nous poursuivons les discussions avec la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, les deux provinces non-membres qui produisent des œufs d'incubation de poulet à chair, afin de leur montrer les avantages du système de gestion de l'offre pour ces œufs.



Message du président

Le commerce reste un élément important des activités courantes des POIC qui suivent de près les négociations commerciales en cours et celles qui débutent. Les cinq organisations nationales de la gestion de l'offre ont une excellente stratégie qu'elles actualisent continuellement pour bien comprendre les menaces qui peuvent se présenter et réagir comme il se doit.

L'industrie des œufs d'incubation est une affaire de relations et notre subsistance dépend de nos interactions avec nos partenaires les couvoirs. Cela dit, je ne saurais trop insister sur l'importance pour les producteurs que nous sommes individuellement de chercher à consolider et cultiver nos relations dans notre intérêt à tous. Les POIC continueront à s'efforcer de faire la même chose.

Pour terminer, 'merci mille fois' aux permanents des POIC pour leur excellent travail qui nous a vraiment facilité la vie.

Cordialement,

Jack Greydanus
Président



Rapport du directeur général

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Après deux années de travail acharné avec les producteurs, l'industrie et les gouvernements de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Canada, Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) ont eu l'immense plaisir d'annoncer l'ajout des Alberta Hatching Egg Producers et du Saskatchewan Broiler Hatching Egg Producers' Marketing Board à la liste des signataires de l'Accord fédéral-provincial (AFP) des POIC et comme membres à part entière de l'Office, au cours des réunions d'été des POIC qui se sont tenues en juillet 2013 à Waskesiu Lake (Saskatchewan).

Le nouvel AFP prévoit également un changement de la structure du Conseil d'administration des POIC qui comprend maintenant un président, un administrateur de chacun des six offices provinciaux membres (ceux de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec) et deux administrateurs de la Fédération canadienne des couvoirs (FCC).

Les POIC sont reconnaissants à Rob Clarke, député de Desnethé-Missinippi-Churchill River, qui représentait le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, d'avoir pris part à cet événement mémorable. M. Clarke a notamment déclaré à l'assistance : « *Nous sommes ici pour célébrer une grande avancée de l'industrie des œufs d'incubation du Canada* », et « *le gouvernement du Canada est fier de vos efforts et de votre dévouement pour ce secteur* ».

En 2013, les POIC ont rencontré les producteurs de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick dans l'espoir de voir ces deux provinces devenir membres de l'Office. En Nouvelle-Écosse, une organisation de producteurs a été créée et elle continue à travailler avec le gouvernement provincial; au Nouveau-Brunswick, par contre, les discussions entre producteurs en sont encore au stade initial, mais elles se poursuivent.

Le mouvement interprovincial (MIP) dans le secteur des œufs d'incubation de poulet à chair et des poussins continue à être une question centrale pour les POIC. Le Conseil d'administration a examiné plusieurs idées pour atténuer son effet sur la capacité des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair de chaque province de produire leur allocation. Les POIC s'efforcent d'atteindre la répartition voulue de l'allocation qui est de 82,57 % de production intérieure et de 17,43 % d'importation dans chaque province. Les producteurs et les couvoirs travaillent en plus étroite collaboration pour atteindre cet objectif et répondre aux besoins du marché canadien. À la fin de l'année, les administrateurs ont convenu de procéder à un examen exhaustif du système d'allocation en place.

En octobre, le Canada et l'Union européenne (UE) ont conclu une entente de principe pour l'Accord économique et commercial global (AECG), après quatre années de négociations. S'il n'est pas prévu dans cette entente d'accorder un accès accru au marché de la volaille et des produits d'œufs, la concession d'accès au marché du secteur laitier faite à l'UE, surtout pour les fromages fins, a suscité des craintes dans le secteur de la gestion de l'offre.

Après avoir remplacé Pascal Lamy à la direction générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en septembre, le brésilien Roberto Azevêdo a œuvré pour que les pays membres continuent à négocier dans le but d'acheminer les pour parler du cycle de Doha vers un accord. En décembre, l'OMC est parvenue à conclure le premier accord commercial multilatéral négocié dans le cadre du cycle de Doha, après douze années de négociations.

Aux négociations commerciales du Partenariat transpacifique (PTP), auxquelles participaient au début de l'année l'Australie, le Brunei Darussalam, le Canada, le Chili, les États-Unis d'Amérique, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam à titre de membres, le Japon s'est joint à la



Giuseppe Caminiti
Directeur général, POIC



fin juillet. Durant l'année, plusieurs réunions et négociations ont eu lieu afin de tenter de conclure cet accord en 2013, mais on n'est pas parvenu à une entente finale malgré les énormes pressions, exercées surtout par les États-Unis, pour mener les négociations à bonne fin.

Les offices nationaux de la gestion de l'offre, dont font partie les POIC, continuent à vanter les avantages du système de gestion de l'offre pour les producteurs et les consommateurs canadiens face aux critiques publiques croissantes dont fait l'objet ce type de commercialisation. Les POIC continueront à transmettre ce message au gouvernement canadien tandis qu'il s'efforce en permanence de conclure des accords commerciaux dans le monde entier.

Avec les autres membres du secteur avicole canadien, les POIC prennent part à une démarche de toute l'industrie visant à montrer que le secteur avicole utilise de façon responsable les antibiotiques. L'administration responsable d'antibiotiques, en consultation avec des vétérinaires, est un élément important de la bonne santé des volailles. Dans le cadre de cette démarche, les secteurs canadiens de la volaille et des œufs ont collaboré pour concevoir une politique relative à l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I (comme Excenel[®] ou Baytril[®]) dans la production canadienne de volailles et d'œufs.

L'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I ne sera plus autorisée dans les fermes ni les couvoirs pour les oiseaux de chair commerciaux (poulets et dindons), les poules pondeuses et les reproducteurs à partir du 15 mai 2014, et chez les poussins et les dindonneaux de parents reproducteurs à compter du 15 mai 2015. Le Programme canadien de qualité des œufs d'incubation (PCQOI^{MC}) prendra en compte ces modifications.

Le gouvernement, avec la participation des POIC et de l'industrie, a continué à travailler à l'élaboration d'un programme pour les troupeaux d'approvisionnement des couvoirs canadiens, mais les questions telles que le coût et l'administration du programme, entre autres, exigeront de nouvelles discussions. Le groupe de travail sur *Salmonella enteritidis* (SE), dont font partie les POIC, coordonne l'élaboration d'un plan stratégique national pour réduire l'incidence des cas de SE liés à la volaille au Canada et a poursuivi son travail tout au long de l'année.

La surveillance permanente de l'influenza aviaire à déclaration obligatoire (IADO) est assurée par le système canadien de surveillance de l'influenza aviaire à déclaration obligatoire (SCSIADO), initiative nationale commune de l'industrie avicole et de l'ACIA. Le SCSIADO est en place depuis 2008 et continue à répondre aux exigences internationales de surveillance de l'IADO. L'examen du système a été entrepris en décembre 2013 en consultation avec les parties prenantes, dont les POIC.

En cours d'année, les POIC ont accueilli Sophie Neveux au poste nouvellement créé d'agente du bien-être des animaux. Sophie nous apporte une somme de connaissances sur le bien-être des animaux qu'elle a obtenue en suivant pour ses études de maîtrise le programme de bien-être des animaux de l'University of British Columbia.

Jack Greydanus, président des POIC, a continué à diriger et à représenter avec succès les producteurs canadiens d'œufs d'incubation de poulet à chair tant sur la scène nationale qu'internationale, et les permanents des POIC – Nicole, Tim, Viki, Sophie et Joy – ont travaillé diligemment pour s'occuper des problèmes et des défis auxquels est confrontée l'industrie des œufs d'incubation de poulet à chair.

Cordialement,

Giuseppe Caminiti
Directeur général



Conseil d'administration des POIC

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

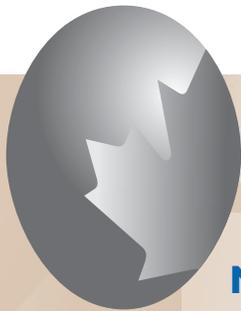


De gauche à droite 1^{er} rang :

- ▲ Calvin Breukelman, vice-président, Colombie-Britannique
- ▲ Jack Greydanus, président des POIC
- ▲ Kevin Tiemstra, deuxième vice-président, Alberta

De gauche à droite 2^e rangée :

- ▲ Hendrik van Steenberg, Saskatchewan
- ▲ Ernie Silveri, représentant de la FCC
- ▲ Dick Ottens, Ontario
- ▲ Gylsain Loyer, Québec
- ▲ Dean Penner, Manitoba
- ▲ Christine Côté, représentante de la FCC



Mission des POIC

Assurer la croissance et la rentabilité durables de l'industrie des œufs d'incubation de poulet à chair du Canada de façon à accroître son efficacité et sa compétitivité et à garantir à l'industrie canadienne du poulet un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulet à chair de qualité.





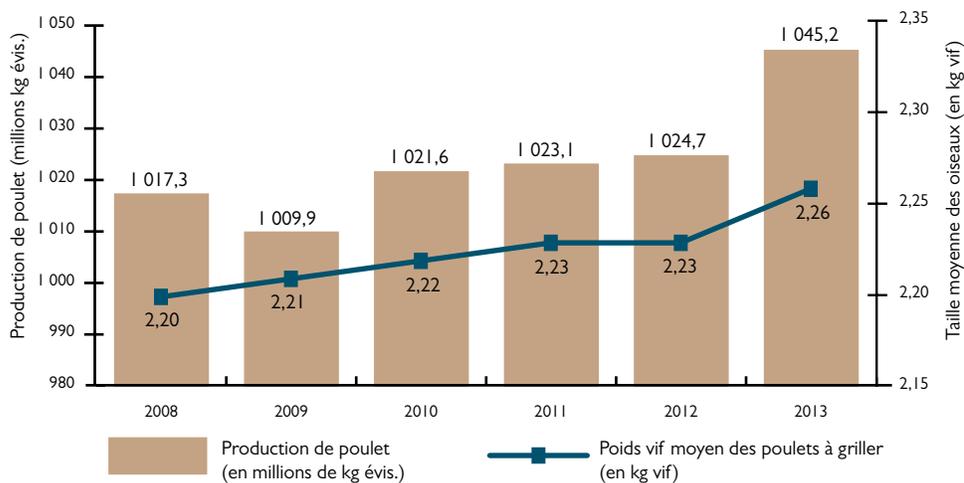
Examen du marché canadien des œufs d'incubation

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

L'industrie canadienne des œufs d'incubation de poulet à chair a entamé 2013 dans une bien meilleure position que l'année précédente. Grâce à une production intérieure accrue d'œufs d'incubation, tandis que les couvoirs mettaient davantage d'œufs intérieurs en incubation et en importaient moins, de meilleures perspectives économiques et des prix favorables comparés à ceux des viandes concurrentes, l'industrie était bien placée pour connaître une forte croissance étant donné la production de poulet supérieure à celle de 2012.

Les allocations initiales 2013 des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) ont été fixées en mars 2012 en prévision d'une production de poulet de 1 041 millions de kilogrammes (Mkg), soit 1,0 % de plus que les 1 031 Mkg prévus alors pour 2012. Cette évaluation est restée inchangée en juillet 2012, mais a été révisée à la baisse en novembre 2012 et fixée à 1 036 Mkg; toutefois, en réaction à l'évolution positive des marchés, les allocations 2013 ont été augmentées à 1 040 Mkg en mars 2013 puis à 1 044 Mkg lorsqu'on a établi l'allocation finale 2013 en juillet 2013. Le Conseil d'administration des POIC a soigneusement pesé la tendance à la surproduction de poulet signalée au début du premier semestre de 2013, avec l'optimisme grandissant qui faisait prévoir une situation économique favorable et une demande croissante des consommateurs à l'approche de 2014, et a finalement décidé de fonder les allocations finales d'œufs d'incubation sur une production estimative de poulet qui s'est située pour finir à 1,2 million de kilogrammes de la production réelle (de 1 045,2 Mkg) de 2013.

Production canadienne de poulet et taille moyenne des oiseaux (2008-2013)



Sources : Producteurs de poulet du Canada (production de poulet);
Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (taille moyenne des oiseaux)

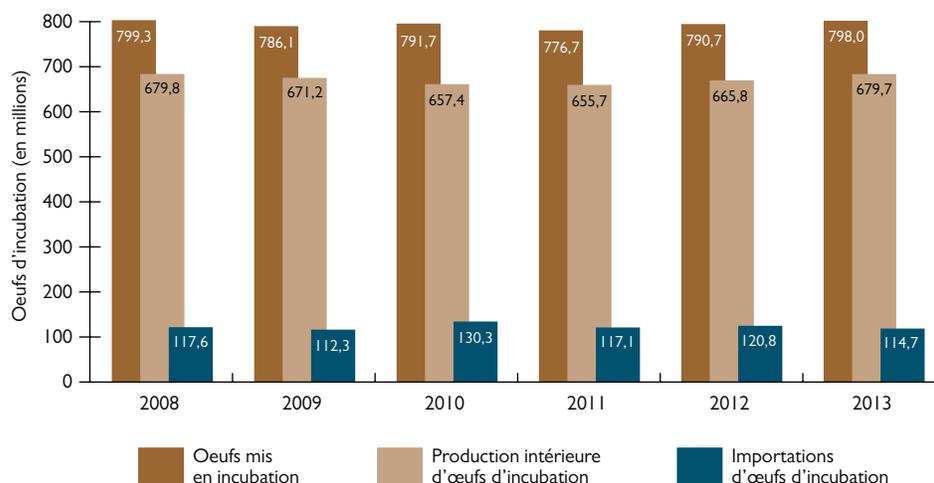


Examen du marché canadien des œufs d'incubation

En 2013, les couvoirs canadiens ont mis en incubation au total 798,0 millions d'œufs d'incubation de poulet à chair, soit plus de 7,3 millions d'œufs (ou 0,9 %) de plus qu'en 2012. En 2013, la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair s'est élevée à 679,7 millions, ce qui représente une augmentation de 13,9 millions d'œufs (ou 2,1 %) par rapport à 2012 et correspond à 100,8 % de l'allocation finale 2013, tandis que les importations d'œufs d'incubation de poulet à chair ont diminué de 6,1 millions d'œufs (ou 5,1 %) et celles de poussins destinés à la production de poulets d'environ 0,9 million de poussins (ou 4,4 %) par rapport à 2012. Ainsi, les importations combinées (en équivalent œufs) ont chuté de 7,2 millions d'œufs (ou 4,9 %) en 2013 par rapport à 2012, alors que le total des exportations d'œufs d'incubation de poulet à chair a été de 57 000 œufs, en baisse de 60,3 % par rapport aux 143 000 œufs de 2012.

Pour la première fois depuis 2003, la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair du Canada a atteint 100 % de l'allocation finale en 2013, l'amélioration générale de la production s'étant produite dans la majorité des provinces. Pour les six provinces membres des POIC, la production intérieure a représenté 100,2 % de leur part des allocations finales 2013, en hausse par rapport aux 97,5 % de 2012.

Statistiques canadiennes des œufs d'incubation de poulet à chair (2008-2013)



Sources : POIC; Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

À partir de novembre, les POIC ont reçu des couvoirs plusieurs demandes d'importation supplémentaire. Certaines d'entre elles ont été approvisionnées avec des produits intérieurs et le contingent d'importation (CT) non utilisé, les demandes restantes ont donné lieu à l'octroi de permis d'importation supplémentaire à des couvoirs de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec pour 3,3 millions d'œufs d'incubation au total. Globalement, moins de 2,1 millions d'œufs d'incubation de poulet à chair sont entrés au Canada au titre des importations supplémentaires en 2013.



Production provinciale d'œufs d'incubation



En Colombie-Britannique, la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair a augmenté de 0,7 million d'œufs (ou 0,7 %) en 2013 pour finir l'année à 98,7 % de l'allocation finale, avec 2,8 % d'œufs mis en incubation en plus pendant l'année et une hausse de 2,9 % des importations totales par rapport à 2012. Le taux d'éclosion est tombé de 84,0 % en 2012 à 82,7 % en 2013 tandis que la production de poulet a augmenté de 0,9 % par rapport à l'année précédente.



En Alberta, la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair a progressé de près de 2,2 millions d'œufs (ou 3,4 %) en 2013 et a atteint 105,3 % de l'allocation finale, avec 0,8 % d'œufs mis en incubation en plus pendant l'année et 10,9 % d'importations totales de moins que l'année précédente. Le taux d'éclosion 2013 de l'Alberta est tombé à 79,4 % alors qu'il était de 80,7 % en 2012 tandis que la production de poulet est restée relativement inchangée par rapport à l'année précédente.



La production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair de la Saskatchewan a diminué en 2013 de plus de 1,3 million d'œufs (ou 4,6 %) par rapport à 2012 pour finir l'année à 94,2 % de l'allocation finale. Les mises en incubation ont progressé au total de près de 0,5 million d'œufs (ou 1,4 %) en 2013, mais les importations totales ont fait un saut important de 29,9 % par rapport à 2012. Le taux d'éclosion a légèrement diminué puisqu'il est passé de 81,6 % en 2012 à 81,3 % en 2013 tandis que la production de poulet a augmenté de 3,9 % dans le même temps.



C'est le Manitoba qui a connu la plus forte croissance de production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair en 2013 puisqu'il a produit plus de 2,1 millions d'œufs de plus (ou 6,6 %) qu'en 2012 et a atteint 102,3 % de son allocation finale. On a mis près de 0,2 million d'œufs en incubation en moins en 2013 et les couvoirs manitobains ont importé 25,7 % d'œufs en moins au total. Le taux d'éclosion, quant à lui, est resté stable à 80,8 %, et la production totale de poulet a diminué de 0,7 % par rapport à l'année précédente.



En Ontario, la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair a augmenté de près de 8,0 millions d'œufs (ou 4,1 %) en 2013 et a atteint 98,1 % de l'allocation finale du fait du plus grand nombre d'œufs mis en incubation (1,8 million d'œufs ou 0,8 %) alors que le total des importations a nettement diminué (de 18,5 % en comptant les importations supplémentaires) par rapport à l'année précédente. Le taux ontarien d'éclosion a légèrement diminué pour passer de 82,4 % en 2012 à 82,3 % en 2013, et la production de poulet a dépassé de 2,6 % celle de l'année précédente.



En 2013, la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair du Québec a progressé de près de 5,1 millions d'œufs (ou 2,9 %) par rapport à l'année précédente et les couvoirs québécois ont mis près de 3,6 millions d'œufs (ou 1,6 %) de plus en incubation en 2013 alors que les importations totales ont augmenté de 4,2 % (en comptant les importations supplémentaires), ce qui a porté la production intérieure à 102,4 % de l'allocation finale 2013. Le taux d'éclosion de la province est passé de 83,0 % en 2012 à 81,8 % en 2013 et la production de poulet a augmenté de 3,2 % par rapport à l'année précédente.



Tableau 1 – Production d'œufs d'incubation par province (en milliers d'œufs)

Année	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
2013	99 217	66 896	28 019	34 497	205 704	185 194	25 248	34 966	679 741
2012	98 541	64 720	29 358	32 364	197 641	180 026	25 355	37 767	665 772
2011	97 430	65 035	26 460	30 296	195 781	182 386	24 019	34 314	655 721
2010	97 896	68 107	26 665	31 402	199 190	175 712	23 602	34 874	657 448
Variation en %									
13/12	0,7	3,4	(4,6)	6,6	4,1	2,9	(0,4)	(7,4)	2,1
12/11	1,1	(0,5)	11,0	6,8	1,0	(1,3)	5,6	10,1	1,5
11/10	(0,5)	(4,5)	(0,8)	(3,5)	(1,7)	3,8	1,8	(1,6)	(0,3)

Sources : POIC, AAC

En 2013, le taux national d'éclosion a légèrement diminué puisqu'il est passé de 82,3 % qu'il était en 2012 à 81,6 % et toutes les provinces de la région réglementée ont enregistré une baisse du taux d'éclosion pouvant aller jusqu'à 1,6 % alors qu'on a enregistré des gains (+ 4,3 %) dans certains secteurs de la région atlantique. Le poids vif moyen des poulets à griller produits au Canada a augmenté pour passer à 2,26 kg vif par oiseau en 2013 et toutes les provinces et régions ont connu une croissance de la taille des oiseaux avec en tête la Saskatchewan (+ 3,5 %), la région constitué du Nouveau-Brunswick, de l'Î.-P.-É. et de Terre-Neuve et Labrador (+ 2,7 %) et l'Ontario (+ 2,1 %). La part du marché de la production de poulet a changé dans plusieurs provinces en 2013 : elle a baissé au Manitoba (- 2,7 %) et en Alberta (- 1,9 %), mais a par contre augmenté en Saskatchewan (+ 1,9 %) et au Québec (+ 1,1 %), tandis que l'évolution observée dans les autres provinces a été plus modeste.

Tableau 2 – Facteurs donnés ayant influé sur la production d'œufs d'incubation (2013)

	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
Taux d'éclosion									
Taux en 2013 (en %)	82,7	79,4	81,3	80,8	82,3	81,8	82,9	78,4	81,6
% de variation 13/12	(1,6)	(1,6)	(0,3)	(0,1)	(0,2)	(1,5)	(1,7)	4,3	(0,8)
Importations totales (combinées)									
(en milliers d'œufs)	24 694	10 963	6 051	7 528	35 533	48 735	774	4 084	138 362
% de variation 13/12	2,9	(10,9)	29,9	(25,7)	(18,5)	4,2	40,2	15,8	(4,9)
Production de poulet									
(en million de kg évis.)	156 543	93 003	41 380	43 198	339 428	289 644	35 887	46 088	1 045,2
% de variation 13/12	0,9	0,0	3,9	(0,7)	2,6	3,2	0,7	0,4	2,0
Production de poulet									
Part de marché (en %)	15,0	8,9	4,0	4,1	32,5	27,7	3,4	4,4	100,0
% de variation 13/12	(1,1)	(1,9)	1,9	(2,7)	0,6	1,1	(1,3)	(1,5)	-
Poids moyen des poulets à griller									
(en kg vif par oiseau)	2,19	2,27	2,12	1,98	2,34	2,29	2,18	2,15	2,26
% de variation 13/12	0,3	0,4	3,5	0,1	2,1	0,5	1,3	2,7	1,2

Sources : POIC (Taux d'éclosion); AAC (Importations); PPC (Production de poulet)



Recettes monétaires agricoles et prix producteur

En 2013, le total des recettes monétaires agricoles des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair du Canada a augmenté de 2,1 % pour atteindre 276,7 millions de dollars alors qu'elles avaient été de 270,9 millions de dollars en 2012. C'est une hausse plus modeste que celles des dernières années qui est en grande partie due à la tendance à la baisse du prix du poussin vendable observé dans la région réglementée au cours de la seconde moitié de l'année en réaction à la diminution des coûts de production. Dans la plupart des provinces, le prix du poussin vendable est resté en moyenne pratiquement inchangé par rapport à celui de 2012, ou légèrement supérieur (de 6,0 % au maximum), et a progressé de 2,0 % à l'échelle nationale. Globalement, les recettes monétaires agricoles se sont améliorées de 2,1 % en 2013 du fait de la croissance presque identique de la production intérieure d'œufs d'incubation et des prix moyens payés aux producteurs.

Tableau 3 – Recettes monétaires agricoles et prix aux producteurs dans la zone réglementée

	Recettes monétaires		Prix moyen des œufs d'incubation	
	en milliers \$	% de variation 13/12	¢ par poussin vendable (moyenne 2013)	% de variation 13/12
Colombie-Britannique	43 456	0,4	54,75	0,4
Alberta	29 816	7,2	55,72	4,5
Saskatchewan	12 768	0,3	56,94	6,0
Manitoba	14 557	7,0	52,71	1,0
Ontario	78 842	3,2	47,89	(0,1)
Québec	73 360	2,1	49,52	0,0
CANADA	276 659	2,1	52,92	2,0

Sources : POIC (Recettes monétaires); Commissions Provinciales (Prix des œufs d'incubation)



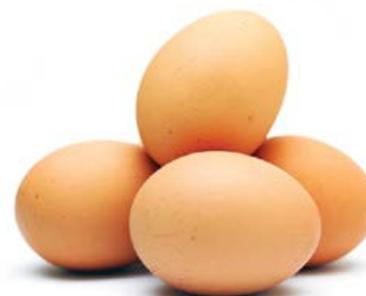
Rapport définitif sur la production 2012

L'évaluation finale de la production 2012 vérifiée d'œufs d'incubation de poulet à chair a été présentée à la réunion de juillet 2013 des POIC. Comme le montre le tableau 4 qui suit, la différence de la production des six provinces membres des POIC par rapport à leurs allocations finales 2012 a été atténuée par les transactions des pools de location de quota. Après avoir pris en compte les transactions de quota découlant des quatre pools de location de 2012, la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair du Canada a atteint 98,9 % du total des allocations de l'année, une amélioration par rapport aux 97,0 % de 2011. L'allocation finale 2012 a été inférieure de près de 2,6 millions d'œufs d'incubation à celle de 2011 grâce au meilleur ratio chair-œufs de 2012 qui a entraîné des rendements supérieurs en chair de poulet avec un nombre inférieur d'œufs d'incubation. Étant donné que chacune des provinces membres des POIC a utilisé 101,0 % de son allocation finale 2012 ou moins, aucune pénalité pour dommages-intérêts n'a été imposée.

Tableau 4 – Production et allocation 2012 par province pour les dommages-intérêts

Province	Production intérieure (œufs)	Allocations finales 2012 (œufs)	Taux d'utilisation (%)	Quota loué (œufs)	Taux d'utilisation final (%)
Colombie-Britannique	98 541 164	101 798 273	96,80 %	-460 824	97,24 %
Alberta	64 719 797	70 848 633	91,35 %	-698 668	92,26 %
Saskatchewan	29 357 884	29 694 905	98,87 %	0	98,87 %
Manitoba	32 363 793	32 838 615	98,55 %	0	98,55 %
Ontario	197 641 399	207 173 334	95,40 %	-1 318 056	96,01 %
Québec	180 026 129	175 766 144	102,42 %	2 477 548	101,00 %
CANADA	665 772 150	673 164 706	98,90 %	0	98,90 %

Source : POIC





Rapport de l'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair (ACPOIPC)

L'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair (ACPOIPC) a connu cette année un grand succès avec ses programmes pour étudiants. Certains des bénéficiaires des programmes 2013 de l'ACPOIPC ont été interviewés par le *Canadian Poultry Magazine* (La Revue canadienne d'aviculture).

Le participant 2013 au Programme pour jeunes agriculteurs de l'ACPOIPC a été Ryan Kleinsasser qui gère son élevage de reproducteurs près de Steinbach (Manitoba). En septembre, il est allé au siège social d'Aviagen à Huntsville (Alabama) et il a jugé cette expérience très utile.

Après plusieurs tentatives de participation au Programme d'échange d'étudiants, nous avons pu mettre en contact Monica Kunze de la Colombie-Britannique et Melissa Sinnige de l'Ontario. Ces deux étudiantes ont tiré profit de leurs expériences en prenant part aux activités courantes des élevages familiaux et sont devenues de très bonnes amies.

La bénéficiaire de la Bourse de recherche sur les reproducteurs de poulet à chair de l'ACPOIPC a été Misaki Cho d'Edmonton (Alberta) pour son projet intitulé « *Étude de l'immunologie chez les volailles en approfondissant notamment le mécanisme de défense des jeunes poussins destinés à devenir des poulets contre l'agent pathogène Salmonella enteritidis* ».



Brian Bilkes, président,
Colombie-Britannique

Composition :

- ▲ Jeff Regier, vice-président, Saskatchewan
- ▲ Dennis Wickersham, Alberta
- ▲ Murray Klassen, Manitoba
- ▲ Cheryl Firby, Ontario
- ▲ Robert Massé, Québec



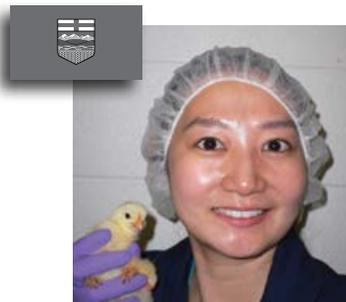
Ryan Kleinsasser



Monica Kunze



Melissa Sinnige



Misaki Cho



Rapport de l'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair (ACPOIPC)

Producteur de l'année 2012 de l'ACPOIPC

Le prix du Producteur de l'année a été remis lors de la réunion d'été des POIC à Waskesiu Lake (Saskatchewan) et c'est Ben Kleinasser qui l'a reçu pour Hepburn Holdings and Sprucehill Livestock.



Ben Kleinasser et Brian Bilkes

Je tiens à remercier Tina Notenbomer pour le travail qu'elle a accompli à l'ACPOIPC. Tina se retire après de nombreuses années de participation et d'activités au nom de la province de l'Alberta.

Cordialement,

Brian Bilkes
Président, ACPOIPC

Concours de dessins 2013 de l'ACPOIPC

Les membres ont choisi le dessin d'Annette Bilkes, 9 ans, de la Colombie-Britannique pour le concours de cette année. Le dessin d'Annette ornaît la première page de la carte de Noël envoyée au premier ministre du Canada, le très honorable Stephen Harper.



Merci à tous les autres participants pour leurs dessins extraordinaires que nous avons fièrement affichés comme la collection 2013 des cartes de Noël des POIC. Ces dessins étaient de Julaine Neels, Claire Bilkes, Thaya Neels, Jared Neels, John Bilkes, Hannah Neels et Jane Bilkes, et tous ces artistes sont de la Colombie-Britannique !





Rapport du Comité de gestion de la production

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Le Comité de gestion de la production (CGP) compte des producteurs de chacune des provinces membres des POIC et est chargé de discuter des sujets tels que la salubrité des aliments, le PCQOI^{MC} et le bien-être des animaux.

La salubrité des aliments, l'une des grandes priorités

La salubrité des aliments est une priorité pour les producteurs, les consommateurs et le gouvernement et, en 2013, des progrès ont été réalisés avec la *Loi sur la salubrité des aliments au Canada*. Le gouvernement fédéral a aussi décidé de retirer au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire la responsabilité du contrôle de la salubrité des aliments de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour la confier au ministre de la Santé.

PCQOI^{MC}

Les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair emploient le PCQOI^{MC} pour dire ce qu'ils font, faire ce qu'ils disent et le prouver lorsqu'il s'agit de salubrité des aliments à la ferme. Ce programme, qui comprend des modèles électroniques pour la tenue des dossiers, est disponible en ligne pour les producteurs et les offices provinciaux membres.

Le PCQOI^{MC} vise l'amélioration continue. En 2013, deux séances communes de formation ont été organisées pour les vérificateurs et les agents d'exécution du PCQOI^{MC} de tout le pays, l'une à Abbotsford (Colombie-Britannique) et l'autre à Guelph (Ontario). Merci aux producteurs et aux bureaux des offices provinciaux qui ont consacré du temps à ces séances et aux vérifications à la ferme. Ces séances communes avaient pour but d'uniformiser la vérification et l'exécution des programmes, et de faciliter l'échange d'idées et d'informations entre les vérificateurs et les agents d'exécution du PCQOI^{MC}.

Nous continuons également à collaborer avec nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement pour l'utilisation responsable des médicaments. Les POIC ont conçu un document d'orientation pour l'utilisation responsable des antibiotiques dans lequel il est notamment conseillé de consulter un vétérinaire et de suivre les exigences du PCQOI^{MC} relatives à l'usage des antibiotiques. Les producteurs doivent appliquer les pratiques de salubrité des aliments, de biosécurité et de gestion de la santé des reproducteurs qui figurent dans le PCQOI^{MC} ainsi que dans les autres programmes applicables, comme les programmes provinciaux de biosécurité, pour prévenir l'apparition de maladies ou réduire leur fréquence et la nécessité des antibiotiques. Le comité examine également des idées pour maintenir la qualité des œufs et améliorer les protocoles de gestion des bâtiments d'élevage.

Le soin des animaux, un engagement permanent

Le bien-être des animaux fait partie intégrante de la production des œufs d'incubation de poulet à chair. Il est important que les producteurs offrent un soin optimum aux animaux et répondent aux attentes des parties prenantes.

Le Comité de rédaction du code de la volaille a tenu deux réunions en 2013 et a énormément progressé. Les divers membres de l'industrie avicole, des communautés scientifique et du bien-être des animaux participent à l'examen des codes de la volaille. Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) a présenté une demande de financement au gouvernement dans le cadre de *Cultivons l'avenir II* afin de pouvoir poursuivre son travail sur divers dossiers, notamment les codes de la volaille. Sous réserve de financement,



Dean Penner, président, Manitoba

Composition :

- ▲ Calvin Breukelman, Colombie-Britannique
- ▲ Kevin Tiemstra, Alberta
- ▲ Hendrik van Steenberg, Saskatchewan
- ▲ Dick Ottens, Ontario
- ▲ Gyslain Loyer, Québec



le *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme – Poulets, dindons et reproducteurs du couvoir à l'abattage* devrait être terminé au début de 2016.

Le travail sur le programme de soin des reproducteurs de poulet à chair se poursuit. L'examen du document avance en même temps que les modifications des autres documents pertinents dont le code de pratiques de la volaille et les règlements du gouvernement.

Les *Pratiques exemplaires recommandées en matière de soins aux animaux dans la chaîne canadienne d'approvisionnement de volaille, du producteur au transformateur* traitent des activités qui ne sont pas couvertes par les programmes de bien-être à la ferme ou à l'usine de transformation. On propose dans les lignes directrices des responsabilités supplémentaires pour les éleveurs, les équipes de capture, les transporteurs et les transformateurs, et on décrit le transfert du soin et du contrôle de la volaille d'un maillon de la chaîne à l'autre. Nos membres peuvent accéder à ce document en ligne.

Les POIC s'efforcent d'encourager le respect de normes exigeantes pour le soin des animaux et l'élevage des reproducteurs de poulet à chair, et sont impliqués dans diverses initiatives de bien-être des animaux, notamment l'échange agroalimentaire, la révision du module de la volaille du Transport canadien d'animaux d'élevage, le Tim Hortons Sustainable Food Management Summit, le cours pour vérificateurs du bien-être de la volaille de la PAACO, la conférence sur l'innovation en aviculture, les conférences et l'atelier sur de cadre d'évaluation du soin des animaux du CNSAE, et le Forum du Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage.

La collaboration et les consultations avec le gouvernement

Les POIC, en consultation avec les offices provinciaux, continuent à collaborer avec l'ACIA pour le projet de politique et de programme canadiens concernant les troupeaux fournisseurs des couvoirs (PCTFC). Les POIC ont répondu à l'enquête de l'ACIA sur les répercussions économique possibles du projet de politique sur les producteurs, sachant qu'un travail supplémentaire sera nécessaire sur le cadre et l'administration de la politique. Notre principale priorité est de veiller à ce que les nouvelles exigences soient gérables pour les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair et d'aider à maintenir la confiance s'agissant de salubrité des aliments.

Les POIC sont membres du Groupe de travail national sur *Salmonella enteritidis* (SE) qui est chargé de prévoir des objectifs pour réduire la fréquence d'apparition de SE parmi la volaille au Canada, mais aussi de remédier à l'incidence de SE chez les humains. Le projet de stratégie pour le secteur, rédigé en consultation avec les offices provinciaux, sera intégré dans la stratégie finale visant toute l'industrie avicole ainsi que le secteur de la santé humaine.

L'ACIA est en train d'examiner plusieurs dossiers relatifs au transport, notamment la partie XII du Règlement sur la santé des animaux et la nouvelle politique sur les volailles fragilisées. Des consultations ont eu lieu entre l'ACIA, les groupes avicoles nationaux, les transporteurs et les vétérinaires. Les POIC continuent à s'impliquer pour qu'on arrive à un équilibre entre le bien-être des animaux, la validité et la faisabilité dans toute l'industrie avicole.

Cordialement,

Dean Penner
Président, Comité de gestion de la production



Rapport du Comité avisier

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Le Comité avisier a eu des difficultés en 2013 pour tâcher d'interpréter la situation du marché comme il se doit et pour mesurer son incidence sur la demande globale de poulet du marché canadien tout au long de l'année. Parmi les influences problématiques qu'a subies la demande de poulet en 2013 et 2014, on peut citer les prévisions changeant es concernant la croissance économique, la surproduction de poulet au début du premier semestre, la part grandissante des importations de volailles de réforme qui arrivent sur le marché canadien, et les occasions créées par l'escalade incessante des prix des viandes concurrentes.

En mars, le comité a essayé d'évaluer la croissance attendue en 2013 et 2014. La discussion s'est concentrée sur les effets que l'augmentation des importations de volailles de réforme et la surproduction de poulet avaient sur la production intérieure actuelle et future de poulet, sur la possibilité d'un approvisionnement insuffisant en œufs d'incubation et en viande de poulet des États-Unis à cause des déclarations récentes de flambées d'IA au Mexique, sur le poids en constante croissance des poulets à griller, sur la diminution de la production des viandes concurrentes et sur le ralentissement du taux d'inflation des prix des aliments et des viandes. En prévision des meilleures perspectives de croissance de la demande de poulet, surtout du fait de la situation favorable des viandes concurrentes, les membres ont révisé leur recommandation 2013 à la hausse, passant des 1 036 million de kilogrammes (Mkg) de novembre 2012 à 1 040 Mkg, ce qui représente une croissance de 1,50 % par rapport aux 1 024,7 Mkg produits en 2012. Pour 2014, on a estimé que la situation des viandes concurrentes et la position économique des consommateurs seraient encore plus prometteuses pour le poulet et recommandé un volume de 1 053 Mkg, soit une hausse de 1,25 % par rapport à la recommandation 2013. Le Conseil d'administration des POIC a approuvé la recommandation dans les deux cas.

En juillet, des rapports encourageants signalaient une amélioration des perspectives économiques de l'Amérique du Nord ainsi que des ventes supérieures de produits de poulet tout au long du premier semestre, et par ailleurs une hausse des prix et une offre plus serrée dans les secteurs des viandes concurrentes; mais l'augmentation plus forte des importations de volailles de réforme, l'offre serrée d'œufs d'incubation de poulet à chair et de produits de poulet aux États-Unis, la faible utilisation du CT de poulet du premier semestre et son effet sur la production 2013 suscitaient toutefois des inquiétudes. La recommandation 2013 a été de 1 044 Mkg, soit 1,8 % de plus que la production 2012. Pour 2014, la situation est bien plus encourageante que celle de 2013 pour le poulet car on s'attend à une croissance semblable et on a de ce fait recommandé 1 062 Mkg, soit 1,7 % de plus que la recommandation 2013. Les administrateurs ont approuvé ces deux recommandations.

En novembre, on annonçait, en plus de la baisse du coût de production due à la diminution du prix des aliments de la volaille qui semblait devoir continuer en 2014, que le problème d'approvisionnement en œufs d'incubation de poulet à chair et en poulet aux États-Unis s'atténuait et que les importations de volailles de réforme commençaient à montrer des signes de réduction par rapport aux volumes enregistrés l'année précédente. Et malgré la réapparition de perspectives de croissance économique moins grande en Amérique du Nord, on restait généralement optimiste quant à la rentabilité du secteur du poulet en 2014, l'offre serrée



Dean Penner, président, Manitoba

Composition :

- ▲ Brian Bilkes, ACPOIPC
- ▲ Jan Rus, PPC
- ▲ Ernie Silveri, FCC
- ▲ Steve Welsh, AAC
- ▲ Guy Giroux, MAECI
- ▲ Nicolas Paillat, CCTOV
- ▲ Robert DeValk, ACSV



Rapport du Comité aviseur

et l'inflation des prix dans les secteurs des viandes concurrentes continuant à être favorables au poulet. On a finalement estimé que la forte croissance allait continuer en 2014 pour une deuxième année consécutive et recommandé pour 2014 un volume de 1 062 Mkg, inchangé par rapport à celui fixé en juillet par les administrateurs qui ont approuvé la recommandation.

Lorsque les allocations d'œufs d'incubation de poulet à chair se fondent sur une évaluation fiable de la demande de poulet, c'est toute l'industrie qui en profite, et le travail accompli par le Comité aviseur aide à réaliser cet objectif.

Cordialement,

Dean Penner
Président, Comité aviseur





Rapport du Comité des finances

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

Au cours de l'année, le Comité des finances a examiné la situation financière des Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada (POIC) ainsi que leurs politiques financières. En 2013, les recettes se sont élevées à 1,84 million de dollars et les dépenses à 1,85 million de dollars, d'où un déficit de 9 000 \$. Les recettes ont été légèrement supérieures au budget estimatif de 1,83 million de dollars surtout du fait de l'augmentation de la production par rapport à l'année précédente. La redevance nationale est restée inchangée en 2012 et 2013. Les dépenses de 1,85 million de dollars ont été inférieures au budget estimatif de 1,93 million de dollars, en grande partie du fait des efforts persistants des administrateurs des POIC pour réduire les frais de réunions et de déplacement. De plus, certains postes ont été inférieurs aux prévisions budgétaires, reportés ou annulés, ce qui a compensé les postes non prévus au budget. Les dépenses ont augmenté de près de 0,3 million de dollars par rapport à l'exercice précédent parce qu'il y a eu pour certains postes des dépassements budgétaires, notamment avec la hausse de la rémunération du Conseil d'administration ainsi que l'augmentation du nombre de ses membres en cours d'année, l'Accord fédéral-provincial (AFP), la conception d'un programme statistique sur le Web, les frais de planification stratégique, l'embauche d'une nouvelle employée en cours d'année et les activités commerciales.

Le Comité des finances a présenté pour 2014 un budget dans lequel est prévu un déficit de 176 500 \$, mais on a estimé inutile d'augmenter la redevance nationale pour la troisième année de suite. On évalue dans ce budget les recettes à 1,87 million de dollars et les dépenses devraient augmenter de 121 000 \$ pour plusieurs raisons, notamment le Conseil d'administration élargi pour l'année entière avec la hausse de la rémunération, le lieu et la fréquence des réunions avec les coûts afférents, les dépenses en capital pour le bâtiment, le personnel plus nombreux, les activités de formation pour les médias et le financement accru des dépenses de recherche.

Le Fonds de recherche, créé en 2001, continue à être provisionné de la somme prévue de 0,1 cent par œuf d'incubation jusqu'à concurrence de 60 000 \$ par an. En 2013, on a engagé 8 505 \$ de plus pour les dépenses de recherche.

Lors de l'assemblée générale annuelle des POIC de mars 2013, le cabinet Welch LLP a été à nouveau désigné pour procéder à l'audit de la fin de l'exercice 2013.

Cordialement,

Gyslain Loyer
Président, Comité des finances



Gyslain Loyer, président, Québec

Composition :

- ▲ Hendrik van Steenberg, Saskatchewan
- ▲ Dean Penner, Manitoba
- ▲ Dick Ottens, Ontario
- ▲ Ernie Silveri, représentant de la FCC
- ▲ Christine Côté, FCC



Rapport du Comité de la recherche

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

La recherche est une priorité importante pour nos producteurs puisqu'elle leur permet de continuer à garantir une production d'œufs d'incubation de poulet à chair efficace, sûre et de qualité.

Le Comité de la recherche recommande chaque année au Conseil d'administration des POIC une liste de priorités de recherche qui découle des commentaires faits par les membres. Ces priorités sont aussi utilisées pour envisager le financement de projets par le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC).

Voici les priorités de recherche 2013 des POIC :

1. Salubrité des aliments
 - a. Solutions de rechange aux antimicrobiens
2. Lutte contre *Salmonella*
 - a. Vaccination – méthodes et efficacité
 - b. Lutte générale
3. Bien-être des reproducteurs
 - a. Densité de logement
 - b. Méthodes d'euthanasie pour les oiseaux de plus de 3 kg
 - c. Programmes de restriction alimentaire
 - d. Mortalité/longévité des mâles, notamment influence de la conception des poulaillers, systèmes de distribution de la moulée ou influences génétiques
 - e. Mortalité précoce des reproductrices
4. Recherche axée sur la production
 - a. Faiblesse de la production des jeunes reproductrices
5. Santé et maladies aviaires
 - a. Syndrome du poussin blanc
6. Recherche sur l'environnement

Notre office soutient la recherche en étant l'un des cinq membres fondateurs du CRAC. Je suis aussi membre du Conseil d'administration du CRAC à titre de représentant des POIC. Par l'intermédiaire du CRAC, les POIC financent le Poultry Welfare Centre qui cherche à encourager l'échange de connaissances et de techniques en mettant en contact les chercheurs avicoles universitaires et les stations de recherche de tout le Canada. Le CRAC a présenté une demande de nouvelle grappe scientifique avicole dans le cadre de *Cultivons l'avenir II* qui comprend un projet de recherche de l'Université de Guelph sur d'autres stratégies d'alimentation pour les reproducteurs de poulet à chair.

Les POIC financent également la chaire de recherche de l'industrie, annoncée l'année dernière, sur la nutrition de la volaille à l'Université de la Saskatchewan.



Brian Bilkes, président,
Colombie-Britannique

Composition :

- ▲ Tina Notenbomer, Alberta
- ▲ Jeff Regier, Saskatchewan
- ▲ Murray Klassen, Manitoba
- ▲ Cheryl Firby, Ontario
- ▲ Robert Massé, Québec



Rapport du Comité de la recherche

En 2013, il y a eu des changements au sein du personnel d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et l'élimination de la recherche avicole fédérale d'AAC. Les POIC s'engagent à travailler avec AAC et le CRAC pour garantir un fondement solide à la recherche avicole au Canada.

Les POIC continuent à soutenir la recherche sur l'élaboration d'un système d'alimentation de précision pour les reproducteurs de poulet à chair. Les chercheurs de l'Université de l'Alberta ont présenté leurs travaux à la réunion de juillet à Waskesiu Lake (Saskatchewan).

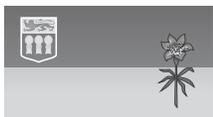
En ma qualité de nouveau président, je tiens à remercier Cheryl Firby de son dévouement et de tout le travail qu'elle a accompli en présidant le Comité de la recherche depuis 2007 et en représentant les POIC au CRAC depuis 2010.

Cordialement,

Brian Bilkes
Président, Comité de la recherche des POIC



Suppléants des POIC



De gauche à droite dans le sens des aiguilles d'une montre :
Jeff Regier, Saskatchewan;
Murray Klassen, Manitoba;
Cheryl Firby, Ontario;
Dennis Wickersham, Alberta;
Robert Massé, Québec;
Brian Bilkes, Colombie-Britannique

Gérants des provinces



De gauche à droite dans le sens des aiguilles d'une montre :
Bob Guy, Ontario;
Pierre Belleau, Québec;
Stephanie Nelson, British Columbia;
Clinton Monchuk, Saskatchewan;
Bob Smook, Alberta;
Wayne Hiltz, Manitoba

Permanents des POIC



De gauche à droite dans le sens des aiguilles d'une montre :
Nicole Duval, administratrice de bureau;
Tim Nikita, économiste;
Joy Edstron, comptable;
Sophie Neveux, Agente du bien-être des animaux;
Giuseppe Caminiti, directeur général;
Victoria Sikur, agente de la salubrité des aliments

Notes

ÉTATS FINANCIERS
De
LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA
Pour l'exercice clos le
31 DÉCEMBRE 2013

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA
TABLE DES MATIÈRES DES ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2013

	<u>Page</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	2
ÉTAT DES RÉSULTATS	3
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	4
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	5
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	6 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Ministre de l'Agriculture et Agroalimentaire, Gouvernement du Canada, le Conseil des produits agricoles du Canada et aux membres de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario
le 19 février 2014.

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	85 901 \$	42 158 \$
Placements à court terme - note 4	1 005 000	1 028 630
Débiteurs	345 563	386 336
Charges payées d'avance	<u>17 256</u>	<u>13 456</u>
	<u>1 453 720</u>	<u>1 470 580</u>
IMMOBILISATIONS		
Terrain et bâtiment - note 5	619 024	635 312
Autres - note 6	<u>4 032</u>	<u>5 103</u>
	<u>623 056</u>	<u>640 415</u>
	<u>2 076 776 \$</u>	<u>2 110 995 \$</u>
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	133 228 \$	134 871 \$
Sommes à remettre à l'État	13 383	27 766
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice - note 5	<u>9 679</u>	<u>9 146</u>
	156 290	171 783
DETTE À LONG TERME - note 5	<u>309 214</u>	<u>318 904</u>
	<u>465 504</u>	<u>490 687</u>
ACTIF NET		
Affectation interne à la recherche	-	8 023
Affectation interne aux indemnités éventuelles de départ	133 794	112 909
Non affecté	<u>1 477 478</u>	<u>1 499 376</u>
	<u>1 611 272</u>	<u>1 620 308</u>
	<u>2 076 776 \$</u>	<u>2 110 995 \$</u>

Signé par le Conseil d'administration:



Jack Greydanus, Président



Calvin Breukelman, Vice-Président

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP

An Independent Member of BKR International

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Produits		
Redevances	1 825 637 \$	1 808 576 \$
Intérêts	<u>13 484</u>	<u>11 643</u>
	<u>1 839 121</u>	<u>1 820 219</u>
Charges		
Amortissement	21 477	25 275
Frais d'occupation du bâtiment	47 743	48 949
Honoraires des administrateurs et frais des participants	355 299	285 377
Intérêts sur la dette à long terme	12 387	12 894
Réunions	60 096	39 788
Frais d'adhésion	35 341	32 933
Frais d'administration et de bureau	145 306	129 822
Honoraires professionnels	220 667	143 645
Recherche	68 505	67 000
Salaires, avantages sociaux et déplacements	691 652	615 035
Frais de commerce	97 886	82 008
Traduction et interprétation	<u>91 798</u>	<u>73 190</u>
	<u>1 848 157</u>	<u>1 555 916</u>
Revenu net (dépendance nette)	<u>(9 036) \$</u>	<u>264 303 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP

An Independent Member of BKR International

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

	2013			2012	
	<u>Affectation interne à la recherche</u>	<u>Affectation interne aux indemnités éventuelles de départ</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Solde au début de l'exercice	8 023 \$	112 909 \$	1 499 376 \$	1 620 308 \$	1 356 005 \$
Revenu net (dépense nette)	-	-	(9 036)	(9 036)	264 303
Visé par une affectation interne - note 7	<u>(8 023)</u>	<u>20 885</u>	<u>(12 862)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>-</u> \$	<u>133 794</u> \$	<u>1 477 478</u> \$	<u>1 611 272</u> \$	<u>1 620 308</u> \$

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP

An Independent Member of BKR International

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Revenu net (dépense nette)	(9 036) \$	264 303 \$
Ajustement pour l'amortissement	<u>21 477</u>	<u>25 275</u>
	12 441	289 578
Variation nette du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie:		
Débiteurs	40 773	(65 672)
Charges payées d'avance	(3 800)	(3 036)
Créditeurs et frais courus	(1 643)	18 916
Sommes à remettre à l'État	<u>(14 383)</u>	<u>3 419</u>
	<u>33 388</u>	<u>243 205</u>
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat de placements	(1 005 000)	(1 028 630)
Échéance de placements	1 028 630	800 000
Achat d'immobilisations	<u>(4 118)</u>	<u>(7 007)</u>
	<u>19 512</u>	<u>(235 637)</u>
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Versements sur la dette à long terme	<u>(9 157)</u>	<u>(8 649)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	43 743	(1 081)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>42 158</u>	<u>43 239</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>85 901</u> \$	<u>42 158</u> \$

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP

An Independent Member of BKR International

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013****1. ORGANISATION ET OBJECTIFS**

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada (l'Organisation) fut constitué en personne morale conformément à la Loi sur les offices des produits agricoles.

L'Organisation a pour objectifs d'assurer la croissance et la rentabilité durables de l'industrie des oeufs d'incubation de poulet à chair du Canada de façon à accroître son efficacité et sa compétitivité et à garantir à l'industrie canadienne du poulet un approvisionnement fiable en oeufs d'incubation de poulet à chair de qualité.

L'Organisation est un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et en tant que tel est exonérée de l'impôt sur le revenu.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES***Méthodes comptables***

Ces états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Constatation des produits

L'Organisation reçoit des redevances selon le nombre d'oeufs d'incubation commercialisés au cours d'échanges intra-provinciaux, inter-provinciaux et d'exportation. Les redevances sont constatées comme produit dans la période où elles sont gagnées.

L'Organisation utilise la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir et que le montant peut être raisonnablement estimé et s'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront perçues.

Les autres sources de produits sont constatées selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Instruments financiers***Évaluation des instruments financiers***

L'encaisse et les placements à court terme sont initialement et ultérieurement évalués à la juste valeur.

Les autres instruments financiers sont ultérieurement évalués au coût après amortissement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux acquisitions ou dispositions de placements sont ajoutés à leurs coûts initiaux ou déduits de leurs produits de disposition.

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - suite

Investissement dans des biens en co-propriété

L'Organisation comptabilise ses investissements dans des biens en co-propriété en utilisant la méthode de consolidation proportionnelle. Selon cette méthode, la part de l'Organisation des actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie des biens en co-propriété de l'Organisation sont inscrits dans ces états financiers.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

Les immobilisations sont amorties en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation aux taux annuels suivants:

Bâtiment	40 ans
Équipement et ameublement de bureau	5 ans
Équipement électronique	3 ans

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits, des charges et sur la divulgation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles de l'Organisation, la valeur nette de réalisation des débiteurs et le montant des frais courus sont les éléments les plus significatifs où les estimations sont utilisées.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Organisation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante donne un aperçu des concentrations de risque auxquelles l'Organisation peut être soumise au 31 décembre 2013.

L'Organisation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés afin de gérer ses risques.

Risque de crédit

L'Organisation est exposée à un risque de crédit dû à la possibilité que les parties liées pourraient faire défaut à leurs obligations financières. Le risque maximum de crédit de l'Organisation représente la somme de son encaisse, ses placements à court terme et ses débiteurs. L'encaisse et les placements à court terme de l'Organisation sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et, par conséquent, la direction estime que le risque de perte sur ces instruments est minime. L'Organisation gère son risque de crédit en passant en revue ses débiteurs classés par échéance chaque mois et en faisant un suivi sur les montants en souffrance. La direction estime que tous les débiteurs à la fin de l'année seront perçus et n'a pas cru nécessaire d'établir une provision pour créances douteuses.

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013****3. INSTRUMENTS FINANCIERS - suite***Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisation ne sera pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'Organisation rencontre ses obligations de liquidité en préparant et en gardant compte des prévisions détaillées des flux de trésorerie, en anticipant ses activités d'investissement et de financement et en conservant des actifs qui peuvent être liquidés facilement.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché est composé du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des effets ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Les instruments financiers de l'Organisation sont tous en devise canadienne et l'Organisation opère principalement en dollars canadiens. Par conséquent, la direction estime que l'Organisation n'est pas sujette à un risque de change important.

ii) Risque du taux d'intérêt

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêts sur les marchés.

L'Organisation est assujettie au risque du taux d'intérêt en raison de ses placements à court terme et de sa dette à long terme. Les placements à court terme de l'Organisation comprennent des montants déposés auprès d'institutions financières qui portent intérêts au taux du marché et la dette à long terme de l'Organisation porte intérêts à taux fixe jusqu'en 2017.

iii) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que celles dont la cause est le risque de change ou le risque de taux d'intérêt), que ces variations soit causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou par des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur les marchés.

L'Organisation n'est pas sujette au risque de prix autre.

Changement des risques

Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition aux risques de l'Organisation depuis l'exercice précédent.

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

4. PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme sont comme suit:

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Certificats de placement garanti encaissables portant intérêt entre 1,15% et 1,25% et venant à échéance à différentes dates en 2014.	<u>1 005 000</u> \$	<u>1 028 630</u> \$

Les placements sont gérés par le conseil d'administration en consultation avec les conseillers financiers de l'Organisation. L'Organisation limite ses placements à ce qui est permis selon la Loi sur les offices des produits agricoles. Ces limites imposent à l'Organisation de seulement investir l'argent qui est en sa possession ou qu'elle contrôle et qui n'est pas requis immédiatement pour financer les opérations. De plus, la Loi exige que les placements soient dans des titres du Gouvernement du Canada ou garantis par le Gouvernement du Canada.

5. IMMOBILISATIONS - TERRAIN ET BÂTIMENT

Terrain et bâtiment

L'Organisation possède un intérêt de 8,02%, comme co-proprétaire avec les Producteurs d'œufs du Canada, les Producteurs laitiers du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture, dans une propriété située au 21, rue Florence, Ottawa, Ontario qui abrite le bureau de l'Organisation.

La quote-part de l'Organisation du coût et de l'amortissement cumulé est comme suit:

	2013		2012	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Terrain	54 135 \$	-	54 135 \$	-
Bâtiment	<u>651 519</u>	<u>86 630</u>	<u>651 519</u>	<u>70 342</u>
	705 654	<u>86 630</u> \$	705 654	<u>70 342</u> \$
Moins l'amortissement cumulé	<u>86 630</u>		<u>70 342</u>	
Valeur comptable nette	<u>619 024</u> \$		<u>635 312</u> \$	

Dettes à long terme

L'Organisation est responsable pour sa part proportionnelle de la dette à long terme payable à la Banque de Montréal. La part de l'Organisation du capital à payer au 31 décembre 2013 est comme suit:

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Dettes à long terme portant intérêt à 5,68%, payable en versements mensuels de 2 296\$ composés de capital et d'intérêt venant à échéance le 30 novembre 2017	318 893 \$	328 050 \$
Moins portion à court terme	<u>9 679</u>	<u>9 146</u>
	<u>309 214</u> \$	<u>318 904</u> \$

La part de l'Organisation des paiements en capital au cours des prochaines années est comme suit:

2014	9 679 \$
2015	10 243
2016	10 840
2017	288 131

L'Organisation et les autres co-proprétaires ont conjointement et solidairement signé l'hypothèque et l'Organisation est donc éventuellement responsable pour la part de l'hypothèque à payer attribuée aux autres co-proprétaires s'ils devaient faire défaut à leur engagement financier. Le solde de l'hypothèque à payer attribuée aux autres co-proprétaires au 31 décembre 2013 est de 3 657 328 \$.

Welch LLP

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

6. IMMOBILISATIONS - AUTRES

Immobilisations - autres est composé de:

	2013		2012	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Équipement et ameublement de bureau	35 396 \$	35 396 \$	36 747 \$	36 196 \$
Équipement électronique	42 851	38 819	48 341	43 789
	<u>78 247</u>	<u>74 215 \$</u>	<u>85 088</u>	<u>79 985 \$</u>
Moins l'amortissement cumulé	<u>74 215</u>		<u>79 985</u>	
Valeur comptable nette	<u>4 032 \$</u>		<u>5 103 \$</u>	

7. AFFECTATION INTERNE

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a affecté à l'interne un montant de 20 885 \$ (2012 - 3 993 \$) pour les indemnités éventuelles de départ et l'Organisation a utilisé 8 023 \$ (2012 - 7 000 \$) du montant visé par une affectation interne pour la recherche.

8. ENTENTE DE PARTAGE DES COÛTS

L'Organisation partage des bureaux et certains coûts liés aux employés avec les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture. Chaque organisation assume sa part proportionnelle de ces coûts.

9. ENGAGEMENTS

L'Organisation a différents contrats avec des échéances variant entre 3 et 4 ans. Les paiements futurs minimums sur ces contrats sont comme suit:

2014	7 957 \$
2015	7 957
2016	7 531
2017	5 400

10. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés tel que nécessaire afin de les rendre conformes à la présentation utilisée pour l'exercice courant.